

Votants : 73

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 13 février 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 20 février 2023

ASSAINISSEMENT - DEMANDE D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE ET PROJET DE RÉVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES D'AMURÉ, BESSINES, LA ROCHÉNARD, PRIN-DEYRANÇON, SAINT-GEORGES-DE-REX ET VAL-DU-MIGNON

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à François BONNET, Thibault HEBRARD à Aurore NADAL, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Eric PERSAIS à Christian BREMAUD, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Claire RICHECOEUR à Jean-Pierre DIGET, Agnès RONDEAU à Thierry DEVAUTOUR, Florence VILLES à Nicolas ROBIN.

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD.

Titulaires absents :

Gérard EPOULET, Guillaume JUIN, Alain LIAIGRE, Lucy MOREAU, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Clément COHEN, Marcel MOINARD.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 20 FÉVRIER 2023

ASSAINISSEMENT - DEMANDE D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE ET PROJET DE RÉVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES D'AMURÉ, BESSINES, LA ROCHÉNARD, PRIN-DEYRANÇON, SAINT-GEORGES-DE-REX ET VAL-DU-MIGNON

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

L'article L.2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose « les communes ou leurs établissements publics de coopération délimitent après enquête publique :

- Les zones d'assainissement collectif où elles sont tenues d'assurer la collecte des eaux usées domestiques, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées ;
- Les zones relevant de l'assainissement non collectif où elles sont seulement tenues d'assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement et, si elles le décident, leur entretien ».

Afin d'être en accord avec le prochain PLUiD et la programmation pluriannuelle des investissements d'assainissement, la Communauté d'Agglomération du Niortais doit mettre à jour le zonage pour redéfinir le périmètre de ses actions.

Cette révision concerne un ensemble de communes dont une première liste est présentée lors de ce conseil d'agglomération.

Le projet de zonage doit être soumis à enquête publique avant d'être ensuite approuvé par le conseil d'agglomération à l'issue de l'enquête.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le projet de révision de zonage d'assainissement des communes d'Amuré, Bessines, La Rochénard, Prin-Deyrançon, Saint-Georges-de-Rex et Val-du-Mignon ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à saisir le Président du Tribunal Administratif de Poitiers pour désigner un commissaire enquêteur pour le déroulement de l'enquête.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 73

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Elmano MARTINS

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué